

Brûlé par l'essence de la débroussailleuse

Parce que ça n'arrive pas qu'aux autres !

Equipement de travail	Débroussailleuse
Danger	Produit inflammable → Feu
Lésion	Brûlure au 3ème degré

Que s'est-il s'est passé ?

Lors d'un travail de débroussaillage, un ouvrier s'arrête pour remettre de l'essence dans sa machine.



En effectuant le remplissage, de l'essence se renverse et s'enflamme sur la machine.

Pris de panique, l'ouvrier agite sa machine en essayant d'éteindre le feu.

Le bouchon du réservoir n'étant pas fermé, de l'essence est projetée sur l'ouvrier, principalement sur ses jambes.

Un autre ouvrier, ayant vu la scène de loin, s'est dépêché d'intervenir car la victime ne s'était pas rendue compte que ses vêtements étaient en feu.

La victime a été conduite aux urgences par ce collègue.

Quelles ont été les conséquences ?

Une brûlure au 3ème degré a été constatée sur une surface d'environ 150¹⁾ cm² au niveau du bas de la jambe, celle-ci a été rapidement refroidie à l'aide d'eau du robinet, mais pas assez longtemps (seulement 1 minute).



Tout de suite après, alors que la victime n'était pas consciente de la gravité de son état, celle-ci a été conduite à l'hôpital par son collègue témoin de l'accident.

La victime a été hospitalisée et une greffe de peau a dû être effectuée.

Le carburant utilisé pour la machine étant un mélange essence-huile, la prise de greffe n'a pas été simple et plusieurs interventions chirurgicales ont été nécessaires.

Cet accident a entraîné un d'arrêt de travail de plusieurs mois.

Analyse de l'accident



Bien que l'ouvrier fumait lors du remplissage de la machine, la cause de l'inflammation la plus probable est la chaleur élevée du moteur, dont en particulier l'échappement.

La brûlure aurait dû être refroidie plus longtemps.

Les ouvriers n'avaient pas de moyens de communication pour appeler les secours en cas de problème.

Le transport de la victime par son collègue aurait pu se compliquer si la victime aurait fait un malaise en cours de route.

Mesures proposées / prises



- Eviter au maximum que les travailleurs ne soient isolés (afin qu'un collègue ou une personne présente puisse appeler les secours ou gérer la victime qui peut être affaiblie, en état de sidération ou non consciente de la gravité).
- Equiper les travailleurs de GSM afin de pouvoir joindre les secours.
- Rappeler aux ouvriers qu'il est interdit de fumer près de substances inflammables.
- Interdire le remplissage du réservoir lorsque le moteur est chaud. Si cela est nécessaire, réorganiser sa façon de procéder en faisant systématiquement le plein des machines en début de journée et à la fin de chaque pause (milieu de matinée, midi, milieu d'après-midi). Autre option, alterner l'utilisation de deux machines pour laisser le temps à la première de refroidir avant son remplissage.
- Equiper les véhicules de boîtes de secours règlementaires.
- Former les ouvriers à l'utilisation de la trousse de secours et aux premiers gestes, proposer des formations de secouristes à ceux qui le souhaitent (qui s'en sentent capable).
- Remplacer les bidons de récupération en plastique par des jerricans avec pare-flamme (grillage inox à l'intérieur du jerrican qui empêche la flamme de rentrer).
- Mettre à jour les fiches d'instructions en y indiquant ce risque et les recommandations pour l'éviter.

ANNEXES

Documents

Réglementation

Bibliographie

Sources

- [2](#)

¹⁾

environ 20cm de haut sur 7,5cm de large

From:

<https://www.bet.didierlanotte.be/> - **CoPreCom**

Permanent link:

https://www.bet.didierlanotte.be/accidents_incidents/feu_debroussailleuse

Last update: **03/08/2020 20:31**

